



## Préavis Budget 2015

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Le budget 2015 qui vous est soumis pour approbation, s'est adapté aux objectifs fixés par le comité. L'organisation en dicastère, favorisée par l'engagement de spécialistes, renforcera notre présence et nos analyses dans les 4 priorités politiques que sont la sécurité, le parascolaire, les finances et la péréquation et l'aménagement du territoire.

Une amélioration de la communication, une présence accrue dans les régions, des rencontres plus nombreuses feront état de nos intentions, les idées de notre association et sa thématique : la défense de l'autonomie des communes petites et moyennes.

Une forte augmentation des séances de travail et des réunions entre les associations faitières et le Conseil d'Etat et la collaboration avec nos délégués haussera les vacations et nos frais de représentations associés.

Malgré un déficit, aisément acceptable grâce à notre fond de réserve, et les inconnues de quelques lignes du budget, les charges nouvelles sont supportées grâce à une augmentation des recettes du nombre de communes adhérentes depuis 2013.

### Récapitulation et commentaires

1. Le budget 2015 présente **un excédent de charges de CHF 8'500.-**.
2. Le montant des **cotisations** s'élève à **CHF 235'000.- (+9.2%)** pour les 69 communes membres à ce jour. Cette cotisation, calculée selon une échelle dégressive, reste fixée à **CHF 2.50 par habitant**.
3. **Le total des recettes** s'élève à **CHF 234'800.- (+38.2%)**
  - Le compte 102.4230 fluctue grandement d'année en année. Il comprend les vacations de l'Avasad, des commissions de l'Etat, les mandats de notre délégué aux fusions. Le montant est rapporté aux comptes provisoires 2014 et à la diminution des activités de M. Perren.

4. **Le total des charges** est stable à **CHF 243'300.-** (+47.2%)

- Aux comptes 101 et 102, le nombre de séances a été réexaminé en fonction d'une forte fréquentation et des coûts actuels.
- Les charges salariales restent stables malgré l'engagement des délégués et les cotisations des assurances sociales qui en découlent logiquement.
- Les frais de représentation (110.3063) et de manifestation (110.3065) dépendent directement des actions prévues (road show, rencontre avec les députés, etc.). Un montant conséquent de CHF 12'000.- est attribué.
- Au compte 110.3161, les loyers et frais d'entretien des locaux sont identiques, la commune de Mont-sur-Rolle nous accueillant avec bienveillance.
- Le compte informatique 110.3111 prévoit l'achat d'un logiciel de GED afin de mieux archiver et dispatcher les documents reçus consultables par l'ensemble de nos membres ou du comité.
- Bien que l'AdCV privilégie la communication électronique, de nombreux envois postaux (110.3181) sont prévus en rapport avec le compte 110.3185 communication.
- Au compte 110.3185, un mandat de communication sera signé pour l'année, favorisant une meilleure relation informative avec nos membres et les partenaires concernés. Une réserve de CHF 10'000.- pour des petits mandats de droit et d'économie ainsi que pour notre soutien informatique apparaît dans ce compte.

Pour mémoire, au Bilan au 31.12.2013, les fonds de réserve se montaient à CHF 70'000.- pour la Réserve générale et à CHF 60'000.- pour les Actions spéciales.

## Conclusions

Vu le préavis déposé, ouï les explications complémentaires, et attendu que cet objet est régulièrement porté à l'ordre du jour, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'accepter le budget 2015 tel que présenté.

Mont-sur-Rolle, le 28 octobre 2014

Le Trésorier  
Yves Raboud

Le Secrétaire Général  
Michel Darbre